

Direction Générale Développement

REF : DGADEV2016003

Signataire : AA

Séance du Conseil Municipal du 18/02/2016

RAPPORTEUR : Marc RUER

**OBJET : Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable (débat d'orientation budgétaire – budget primitif 2016 – commune d'Aubervilliers).**

**EXPOSE :**

### **CONTEXTE LEGAL**

L'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite Grenelle 2), et le décret d'application n°2011-687 du 17 juin 2011 prescrivent aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Le rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante de la commune et transmis au représentant de l'Etat avec le budget de la collectivité. La loi ne prévoit pas que la présentation du rapport donne lieu à un débat ou à un vote.

Le code général des collectivités territoriales précise dans son article L. 2311-1-1 que le rapport doit être présenté préalablement aux débats sur le projet de budget (Débat d'Orientation Budgétaire ou DOB).

Le rapport doit prendre en compte les 5 finalités du développement durable issues du cadre de référence national pour les projets territoriaux de développement durable :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations,
- les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

### **RAPPORT**

Le rapport annuel développement durable Débat d'Orientation Budgétaire Budget Primitif 2016 (DOB BP 2016) de la commune d'Aubervilliers présente de manière synthétique le processus de concrétisation des engagements arrêtés par la municipalité dans le cadre du « Pacte Pour La Transition Les Collectivités S'Engagent » du Collectif national pour une transition citoyenne (délibération n° 257 du Conseil municipal du 17/09/2015). Ce pacte vise à ce que les collectivités locales signataires contribuent avec les acteurs de leur territoire à la lutte contre le dérèglement climatique en mettant en œuvre sous un an quelques actions emblématiques de la transition vers un monde de moins en moins carboné et plus solidaire.

Outre la concrétisation sous un an des 5 actions privilégiées par la collectivité sur les 15 qu'il propose, le « Pacte pour la transition, les collectivités s'engagent » prévoit la mise en place

d'outils de participation citoyenne.

### **Les outils de participation citoyenne :**

**A-Organiser un forum citoyen sur le thème « quels premiers pas choisissons-nous pour engager la transition sur notre territoire ? »**

**Etat d'avancement de l'action :** Action déjà réalisée dès 2014. Aubervilliers a organisé le 05/11/2014 en Mairie et dans le cadre de l'élaboration de son plan climat énergie territorial (PCET) une conférence publique « climat-air-énergie » présidée par le maire. Près de 70 acteurs du territoire (citoyens, élus, collectifs, associations, entreprises, institutions) ont participé. L'élaboration d'une première stratégie locale « climat-air-énergie » a été engagée à la suite de cette conférence.

**B-Créer un comité de suivi des engagements, impliquant élus et citoyens, pour engager un processus de construction collective de politiques locales de transition ;**

**Etat d'avancement de l'action :** Le mode d'organisation du comité de suivi des engagements a été précisé lors d'un temps de travail réunissant le 01/02/2015 des représentants du Collectif Climat d'Aubervilliers et de la Mairie d'Aubervilliers.

1-Point d'étape trimestriel tout au long de l'année 2016 sur l'état d'avancement des actions. Des participants de la conférence publique « climat-air-énergie » de 2014 (voir ci-dessus) pourront être invités en fonction de l'ordre du jour.

2-Les élus dont la/les délégation/s est/sont impactée/s ainsi que les directions et services de l'administration communale concernés seront invités à participer à ces rencontres trimestrielles en fonction de l'ordre du jour :

- Action 1 du pacte - Direction de la Communication et DGA Développement dont Direction de l'Urbanisme ;

- Action 5 du pacte – Direction de la Santé et CCAS ;

- Action 8 du pacte – Direction de la Citoyenneté & du Développement Local ;

- Action 12 du pacte – Cabinet du Maire ;

- Action 14 du pacte – Direction de l'Education & de l'Enfance.

3-La première réunion du comité de suivi des engagements se déroulera après le vote du budget municipal 2016 (fin mars 2016).

### **Concernant les 5 actions que la Municipalité s'est engagée à réaliser avant fin septembre 2016 :**

**1-Favoriser les modes de déplacement actifs (marche, vélo) en développant les espaces piétonniers et en créant au moins une zone de rencontre (vitesse limitée à 20km/h). (Avant fin septembre 2016).**

**Etat d'avancement de l'action :** Le passage Henri Alleg, nouvel espace piétonnier, sera ouvert en 2016. L'ouverture a été différée à plusieurs reprises, conséquence du retard pris par ERDF pour réaliser les raccordements électriques nécessaires à l'activité des commerçants. Les travaux ont cependant commencé. Une fois les travaux réalisés, et dans un premier temps, le passage n'ouvrira qu'aux jours et heures d'ouverture du marché (mardi, jeudi et samedi). Il restera à déterminer les usages du passage les jours sans marché. A terme le passage verra sa forme évoluer pour devenir un maillon du nouveau circuit piéton du centre-ville.

**5-Réaliser un état des lieux des terres disponibles ou à acquérir en vue d'y développer un projet d'agriculture biologique et citoyenne. (Avant fin septembre 2016).**

**Etat d'avancement de l'action :** Un premier état des lieux, particulièrement sur la situation juridique des deux parcelles du centre de loisirs d'Aubervilliers à Piscop, avait été réalisé. Plusieurs visites sur place ont permis de mieux préciser la configuration des lieux, la desserte, l'articulation des parcelles avec le centre de loisirs et leurs usages actuels. Concernant la qualité des sols et la viabilité économique du projet, un cahier des charges est en cours de finalisation pour lancer un appel d'offres afin d'engager le recrutement dans le cadre d'un marché public d'un bureau d'études spécialisé. Le lancement de cette étude en 2016 dépend des arbitrages budgétaires municipaux pour le financement d'une partie de l'étude. Par ailleurs le conseiller en biodiversité au sein du service santé environnementale chargé du lancement de ce projet n'est aujourd'hui plus en poste, situation qui nécessite des arbitrages pour procéder à un éventuel recrutement. Enfin le CCAS d'Aubervilliers a fait part de son intérêt pour ce projet sur ses volets insertion et économique.

**8-Mettre à disposition un local ou un espace pour une association, une coopérative ou une entreprise d'insertion qui souhaite développer une activité de réparation, de réutilisation ou de deuxième vie des biens matériels. (Avant fin septembre 2016).**

**Etat d'avancement de l'action :** La convention entre la commune d'Aubervilliers et l'association loi 1901 Culture-Art-Société pour la mise à disposition à titre gracieux du local du 12, rue Paul Bert dans le cadre des activités de la friperie associative dite « La Fripouille » est reconduite en 2016. Convention entre les deux parties en cours de signature.

**12-Adopter une délibération pour placer symboliquement la commune (ou le regroupement de communes) en « zone hors partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement » (« zone hors PTCl » ou « zone hors TAFTA »). (Avant fin septembre 2016).**

**Etat d'avancement de l'action :** la délibération pour qu'Aubervilliers s'associe au mouvement des collectivités locales françaises qui déclarent leur territoire hors TAFTA ou qui émettent des réserves sur le contenu et les conditions d'adoption du traité pourrait être présentée au Conseil municipal dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2016. A noter : le Collectif Climat d'Aubervilliers réfléchit à une initiative publique de sensibilisation des Albertivillariens aux enjeux des négociations concernant cet accord économique transatlantique. Le mois de juin serait privilégié pour la tenue de ce rendez-vous. Il serait sans doute pertinent de procéder à la présentation de la délibération au Conseil municipal sur la même période.

**14-Organiser au moins deux ateliers de sensibilisation à la consommation responsable et aux économies d'énergie dans le cadre des temps d'activité périscolaires. (Avant fin septembre 2016).**

**Etat d'avancement de l'action :**

1-« Forum des droits de l'enfant 2015 » : Les attentas de PARIS survenus quelques jours avant le Forum Des Droits De L'Enfant n'ont pas permis son déroulement prévu du 17/11/2015 au 20/11/2015. Les discussions, expositions et animations prévues dans le cadre périscolaire (mercredi 18 novembre 2015) ont dû être annulées notamment un échange prévu entre le jeune public, les animateurs et des représentants du Comité Climat d'Aubervilliers ainsi qu'une animation avec l'association BioConsom'Acteurs Île-de-France autour d'une mallette de jeux sensibilisant à la consommation responsable. Ce dernier partenariat pourrait être reporté en 2016 en fonction des arbitrages financiers de la collectivité.

Lors des semaines qui ont précédé le Forum Des Droits De L'Enfant, les activités périscolaires menées dans les 8 centres de loisirs élémentaires ont porté sur le thème du dérèglement climatique pour sensibiliser à la production des déchets liés à la consommation et au

recyclage. Pour leur utilisation lors du déroulement du forum, les enfants ont pu créer des objets de décoration ou de signalétique, des jeux de table ou réaliser des mini-films et autres supports d'expression. Quelques centres de loisirs maternels ont également participé à cette démarche avec pour l'un d'entre eux la production pour le forum d'un arbre en bouteilles recyclées.

2-«Rédaction et diffusion d'un livre sur le climat » : Cette sous-action est en grande partie réalisée (livre rédigé avec des enfants de CE1 et un écrivain, illustré et imprimé). Une première distribution a été organisée en décembre et une seconde est en cours d'organisation. Celle initialement prévue lors du Forum Des Droits De L'Enfant a été annulée. La thématique « climat » est centrale dans cet ouvrage qui porte notamment sur la consommation responsable et les économies d'énergie. Des ateliers de sensibilisation se sont déroulés avec les élèves à l'automne 2015.

**Autre action du « Pacte pour la transition, les collectivités s'engagent » non prévue dans les engagements municipaux initiaux mais depuis en cours de concrétisation :**

Lors de sa séance du 19/11/2015 (délibération n°306), le Conseil municipal a décidé de procéder à un premier achat de 150 exemplaires du livre intitulé « Alternativez-vous » aux éditions « Les Liens Qui Libèrent », ouvrage de sensibilisation à la nécessaire transition pour la sauvegarde du climat et préfacé par Christiane HESSEL. Ses premiers exemplaires seront diffusés par les services municipaux auprès d'acteurs et habitants d'Aubervilliers intéressés. Chaque élu de la ville d'Aubervilliers et chaque direction administrative sera destinataire d'un exemplaire pour en prendre connaissance avant le lancement de sa diffusion. La collectivité a donc procédé à l'achat des 150 exemplaires dans le cadre de son marché « ouvrages » avec la librairie « Les Mots Passant » (Action correspondante du « Pacte pour la transition, les collectivités s'engagent » : « Distribuer le livret sur la transition à l'ensemble des agents et élus et organiser au moins une journée de formation sur la transition »).

**Présentation effective du rapport annuel de développement durable de la commune d'Aubervilliers lors du débat d'orientation budgétaire 2016 :**

Conformément à l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite Grenelle 2), et au décret d'application n°2011-687 du 17 juin 2011, il est proposé au Conseil Municipal d'attester de la présentation effective du rapport développement durable de la commune d'Aubervilliers lors du débat d'orientation budgétaire 2016.

## **ANNEXE**

- **Rapport annuel développement durable DOB BP 2016.**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 29

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 18 FEVRIER 2016**

**L'AN DEUX MILLE SEIZE**, le 18 Février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 février, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Meriem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme GRARE Laurence, MM KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjoints au Maire,

**MM. CECCOTTI-RICCI Roland**, BEAUDET Pascal, PLEE Eric, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, **Mme LE MOINE Sandrine**, **M. KADDOURI Nourredine**, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mme LENOURY Nadia, MM. BIDAL Damien, Rachid ZAIRI, VANNIER Jean-Yves, GARNIER Daniel Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

**POUVOIRS :**

M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	<b>M. CECCOTTI-RICCI Roland</b>
Mme MARINO Daniëlle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par :	M. CHOUDER Fethi
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme LE MOINE Sandrine
<b>M. TLILI Mohamed Fathi</b>	Représenté par :	M. RUER Marc
<b>M. LE HYARIC Patrick</b> ,	Représenté par :	Mme CHERET Magali,
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
<b>M. ROZENBERG Silvère</b>	Représenté par :	Mme NEDELEC Soizig
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KAMALA Kilani
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
M. SALVATOR Jacques	Représenté par :	M. GARNIER Daniel
Mme YONNET Evelyne	Représentée par :	M. LOGRE Benoit
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté par :	M. Jean-Yves VANNIER
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	M. HAFIDI Abderrahim
Mme ALVES Presilya	Représentée par :	M. ZAIRI Rachid
Mme LENZI Ling	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Absents : Mmes TLILI Leïla, MILLA Josiane,

**Secrétaire de séance** : M. WOHLGROTH Antoine

Direction Générale Développement / Direction Générale Développement

Direction Générale Développement

REF : DGADEV2016003

Signataire : AA

**OBJET : Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable (débat d'orientation budgétaire – budget primitif 2016 – commune d'Aubervilliers).**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 pour la programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement n°1,

Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite Grenelle 2), notamment son article 255,

Vu le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales,

Vu la circulaire du 3 août 2011 relative à la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales (application du décret n° 2011-687 du 17 juin 2011),

Vu la délibération n° 257 du Conseil municipal du 17 septembre 2015 approuvant les propositions d'actions à retenir pour Aubervilliers dans le cadre de la mise en œuvre du "Pacte pour la transition, les collectivités s'engagent" du Collectif national pour une transition citoyenne,

Vu la délibération n° 306 du Conseil municipal du 19 novembre 2015 approuvant la résolution d'engagements communs pour la sauvegarde du climat et l'amélioration de la qualité de vie à Plaine Commune intitulée "Vers un modèle de développement plus soutenable",

Considérant que la ville d'Aubervilliers est une collectivité de plus de 50 000 habitants,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ATTESTE** de la présentation effective du rapport annuel sur la situation en matière de développement durable de la commune d'Aubervilliers (débat d'orientation budgétaire – budget primitif 2016 – commune d'Aubervilliers) à l'organe délibérant de la collectivité.

Pour le Maire  
L'adjointe Maria MERCADER Y PUIG



Reçu en préfecture le : 19/02/2016  
Publié le : 19/02/2016  
Certifié exécutoire le : 19/02/2016

Pour le Maire  
L'adjointe Maria MERCADER Y PUIG

